

## Belle famille de soldat

### Descuns

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Bertrand Descuns** donne les informations suivantes :

Il est né le 14 mai 1882 à Lavelanet (Haute-Garonne), fils de Guillaume Descuns et de Larroque Marie, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1902, il a déclaré résider à Cazères et être terrassier.

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front couvert, le nez moyen et le visage ovale.

Il mesurait 1.57 m. Il avait un degré d'instruction de 3.

Pour son service militaire, il a d'abord été dispensé selon l'article 22 (soutien de famille).

Mis en route le 14 novembre 1903 au 83° régiment d'infanterie de Saint-Gaudens(Haute-Garonne) et soldat de 2° classe le dit jour.

Envoyé dans la disponibilité le 18 septembre 1904. (Décision ministérielle du 21 août 1904). Certificat de bonne conduite accordé.

A effectué une 1<sup>ière</sup> période d'exercice au 83° RI du 24 août au 20 septembre 1909.

A effectué une 2<sup>ième</sup> période d'exercice au 283° RI du 18 avril au 4 mai 1911.

Passé au 24° régiment d'infanterie coloniale le 15 avril 1914 (Plan XVII).

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1<sup>ier</sup> août 1914, arrivé au corps le 11 août 1914.

Parti aux armées le 1<sup>er</sup> septembre 1914.

Blessé, évacué le 29 septembre 1915. Rentré au dépôt le 21 janvier 1916.

#### **Extraits de l'Historique du 24° RIC (source Gallica) :**

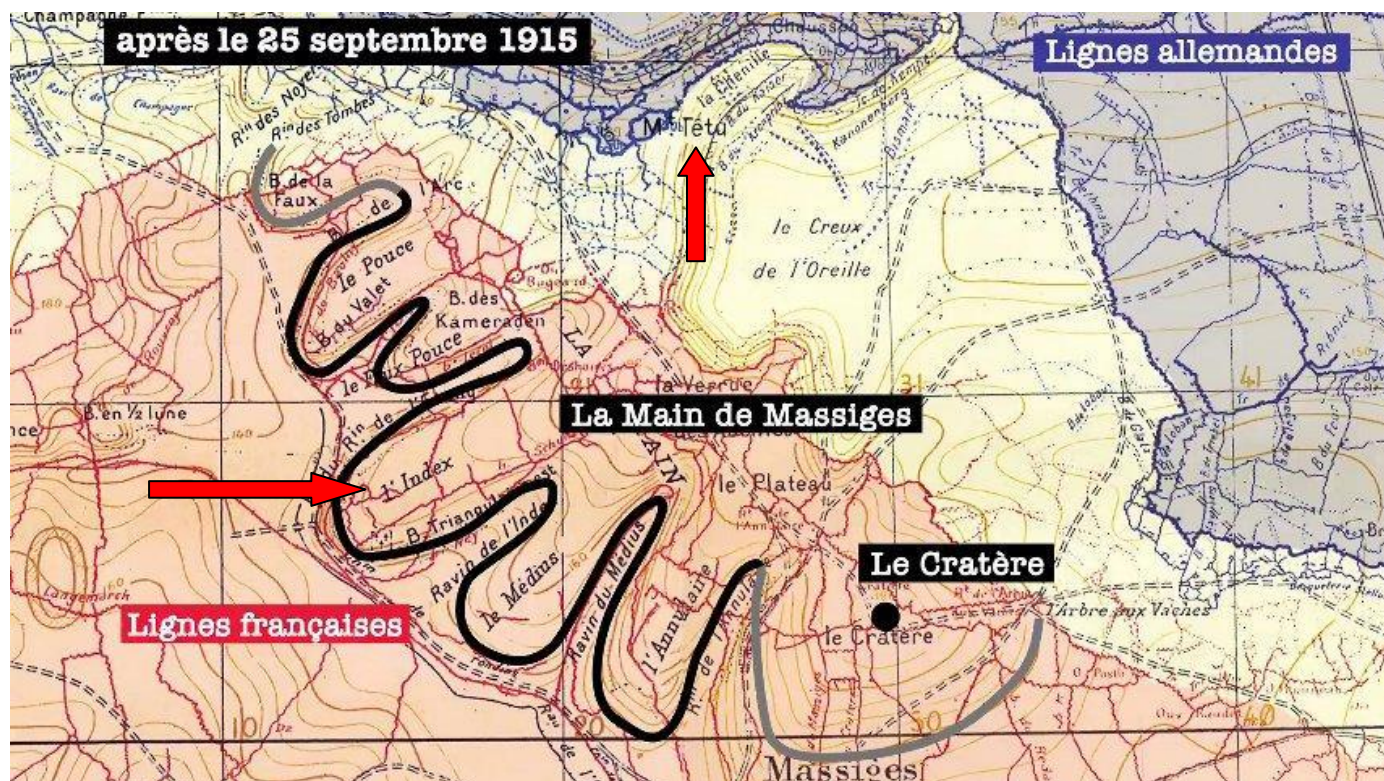
*...Le 26 septembre, le 24° RIC, qui a relevé sur l' « index » (Ndr : de la Main de Massiges) le 22° RIC épuisé par une lutte très dure, entame sur tout son front un combat à la grenade, qui se poursuit jusqu'à 15heures ;*

*A ce moment, l'ennemi affaibli au cours des nombreux corps à corps, débordé, lâche pied et s'enfuit en désordre, poursuivi par nos troupes enthousiastes et laissent entre nos mains 150 prisonniers dont 3 officiers et 2 canons de 77 mm.*

*La poursuite amène nos premiers éléments jusqu'à la côte 199 (Mont Têtu) mais la nuit vient arrêter notre progression.*

*Le 24° RIC avait fêté dignement l'anniversaire de la prise du drapeau du 69° régiment allemand.*

*Les journées suivantes, marquées par une vive réaction de l'ennemi contre nos éléments mal abrités, sont employées à préparer l'attaque du Bois de la ferme de Chausson, à l'Est du mont Têtu....*



Reparti aux armées le 23 février 1916.

Dirigé sur le dépôt le 2 juin 1916.

Détaché le 5 juin 1916 aux établissements Granges à Agen en qualité d'ajusteur.

Passé au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie le 1<sup>er</sup> juillet 1917 (DM du 6 juin 1917).

Maintenu service armé et proposé pour pension temporaire 30% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 10 décembre 1919.

Proposé pour changement d'arme (artillerie) pour diminution du mouvement d'élévation de l'épaule droite, légère atrophie du bras de 4 centimètres (Blessure de guerre).

Situation de famille : marié, un enfant.

Maintenu service armé et proposé pour pension temporaire 15% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 16 décembre 1921, pour limitation du mouvement de l'épaule droite.

Maintenu service armé et proposé pour pension permanente de 10% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 13 août 1923, même motif.

A la date du 1<sup>er</sup> octobre 1923, passé à la classe de mobilisation de 1900 (père de un enfant vivant).

Par arrêté en date du 20 novembre 1924, il a été concédé à l'intéressé une pension de 240 Francs avec jouissance du 10 décembre 1923.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé du contrôle du 16<sup>e</sup> régiment de Tirailleurs coloniaux le 16 janvier 1927.

Maintenu service armé et proposé pour pension permanente de 10% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 7 mars 1928 pour reliquat de blessure à l'épaule par éclat d'obus avec gêne du mouvement du bras.

Passé à la plus ancienne de la 2<sup>e</sup> réserve jusqu'au 15 octobre 1931.

Libéré du service militaire le 15 octobre 1931.

Proposé pour pension définitive de 10% d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 9 juin 1937.

Demande de révision de pension rejetée par notification ministérielle du 13 janvier 1938 : « ne peut quant à présent que bénéficier de la pension de 10% concédée par arrêté du 20 novembre 1924. Le taux de l'infirmité ne s'est pas accru de 10% (article 68 loi du 31 mars 1919) ».

Blessure :

Blessé le 29 septembre 1915 à Massiges (Marne) : plaie à l'épaule droite par éclat d'obus.

Décoration :

Certificat d'ancien combattant délivré le 4 octobre 1929 par le régiment de Saint-Gaudens.



Campagnes : contre l'Allemagne du 11 août 1914 au 5 juin 1916

Intérieur (CS) : du 11.08.1914 au 31.08.1914,

Aux armées : du 01.09.1914 au 28.09.1915,

Intérieur (Blessure de guerre) : du 29.09.1915 au 22.02.1916,

Aux armées : du 23.02.1916 au 04.06.1916.